

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de novembre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire de Beaumont dûment convoqués le 24 octobre 2025.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoints : R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers : C. Arhuero, P. Meylan, S. Pérou, M. Bourguignon, J. Personnaz ; G. Vilmint

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : C. Seifert donné à P. Meylan, Nath.Laks donné à M. Genoud

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi , A. Blanc, R.Cusin, S. Casabianca, S. Baud,
Le secrétariat a été assuré par : G. Vilmint

N° 2025-59

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	11
Votants	13
Dont pouvoirs	02

INTERCOMMUNALITÉ- rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, assainissement collectif et non collectif

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal est appelé à prendre acte des rapports d'activité communiqués par la Communauté de communes du Genevois, annexés au présent projet de délibération.

Considérant les rapports annuels pour l'année 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif de la Communauté de communes du Genevois.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité de :

- Prendre acte de ce rapport.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Guillemette VILMINT

Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

